

---

## 1.1 Solidarité et Santé

### 1.1.1 Présentation

Le développement durable place l'homme au centre de ses préoccupations. Il vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement familial et social de qualité. Il suppose que chacun dispose d'un égal accès aux ressources, à l'emploi, aux services collectifs...

- **La solidarité à l'échelle des territoires**

En France, les dysfonctionnements sociaux se concentrent principalement dans les zones urbaines en difficulté : 4,67 millions d'habitants vivent dans 751 zones urbaines sensibles (ZUS), où le cumul des inégalités économiques, sociales et environnementales est flagrant.

À l'échelle locale, la solidarité doit viser un partage équitable entre habitants, des avantages et des services présents sur le territoire : accès aux ressources, à la sécurité, à la santé, à l'hygiène et la qualité de vie, à l'expression citoyenne, au sport et à la culture, à l'emploi... À l'échelle urbaine, cette solidarité conduit à (ré)intégrer durablement dans la ville les quartiers en difficulté et leurs habitants en prenant appui sur les attentes des populations. Celles-ci doivent donc participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets de quartier, mais aussi à leur entretien, leur gestion, leur animation.

Les territoires devront également répondre à de nouveaux besoins de solidarité émergents, en lien avec l'allongement de la durée de vie, l'isolement croissant des personnes âgées, les évolutions des structures familiales, et la fragilisation des structures sociales.

- **Santé et développement durable**

Parmi les enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle relevés aussi bien dans le rapport Brundtland que dans les déclarations de Rio et de Johannesburg figure celui des inégalités face à la santé. À l'échelle mondiale, ces inégalités sont criantes et se manifestent aussi bien en termes d'hygiène et de qualité de vie ou d'espérance de vie, qu'en termes d'accès aux soins et à l'information pour la prévention.

L'ampleur des inégalités au regard de la santé entre pays développés et pays en voie de développement ne doit cependant pas faire oublier les inégalités qui subsistent au sein d'un pays comme la France. Les territoires ont ici un rôle majeur à jouer pour réduire ces inégalités et permettre à tous l'accès à une bonne santé.

Un territoire en bonne santé, c'est aussi un environnement de qualité, des relations humaines et un capital social suffisamment denses pour fonder un développement durable. C'est ce à quoi doivent s'attacher les territoires.

## 1.1.2 Etat des lieux synthétique pour Colombes

### SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES GENERALES

#### Exclusion

- Une mobilisation importante en matière de lutte contre les exclusions, un enjeu identifié dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
- Trois zones urbaines d'interventions prioritaires.
- Le CCAS relaie la politique de la Ville et favorise, à travers un protocole de collaboration, le partenariat avec le Conseil général sur ces questions.

#### Prévention et santé

- Trois services en charges de ces questions : service hygiène, service prévention santé, Centre Municipal de Santé.
- Une connaissance encore trop limitée de l'état sanitaire et social des populations prioritaires.
- Un besoin de coordination des acteurs et des dispositifs.

#### Personnes handicapées

- La Mission Handicap du CCAS accueille, informe et oriente les personnes handicapées et/ou leurs familles.
- Travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- Existence d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à Nanterre depuis janvier 2006.

#### Seniors

- Une ville tournée vers les seniors à travers son service intergénérationnel.
- Une part croissante des 60 ans et plus dans la population Colombienne.

#### Chiffres et données clés

##### Exclusion

- Une augmentation des aides accordées aux familles en difficultés de plus de 20% par rapport à 2005.
- 3 434 allocataires d'un minima social (AAH – API- RMI) en 2006
- Près de 4 500 ménages colombiens ont de très faibles ressources selon les données Filocom 2003, ce qui représente près de 15% des ménages de la ville.
- 2 340 allocataires du RMI au 31 décembre 2006.
- 3 434 allocataires d'un minima social.

##### Prévention et santé

- Centre Municipal de Santé :
- 30 617 patients en 2006.
  - 45 730 actes en 2006

##### Handicapés

- Jardin des Senteurs : 1er Espace Vert du Département dédié aux personnes malvoyantes et handicapées
- 74 places de stationnement réservées aux personnes handicapées
- 3 900 personnes handicapées.

##### Seniors

- 13 118 personnes âgées en 2006, 5 019 de 60-70 ans 8 019 de + de 70 ans
- 1037 bénéficiaires de l'AAH
- 7 Maisons de Retraite ou EPHAD
- 263 personnes âgées suivies par le CLIC en 2006.

---

### 1.1.3 Actions engagées

- **Actions en direction des handicapés** : signataire de la "Charte Handicap", Colombes a mis en place ou participé à de nombreuses actions :
  - Création de la maison départementale du handicap en janvier 2006,
  - Travaux pour assurer l'accessibilité des bâtiments publics de Colombes,
  - Aménagement de 74 places de stationnement pour handicapés,
  - Pose de bandes en relief à proximité des passages cloutés,
  - Inauguration du jardin des Senteurs.
- **Actions en direction des seniors : l'assistance et les services aux personnes âgées représentent une partie importante des missions du CCAS** :
  - Aide ménagère à domicile,
  - Restauration et portage des repas à domicile (environ 150 repas),
  - Les foyers logements : 2 foyers comprenant des appartements autonomes au sein d'une résidence avec gardiennage et des services à domicile,
  - Télé assistance reliée au SAMU : 307 abonnés,
  - Gestion et distribution des aides légales.
- **Opération de sensibilisation aux consommations d'énergie dans les logements sociaux** : une action test est engagée par le CCAS en collaboration avec EDF sur une dizaine de logements sociaux de l'OPAC. Il s'agit de jauges EDF installées dans chacun des logements, permettant de comparer les énergies réellement dépensées avec celles préconisées (et affichées sur la jauge) par un usage responsable des différents appareils électriques.
- **Ouverture d'une épicerie solidaire** : en collaboration avec le CCAS, la Fraternité Saint-Vincent-de-Paul a inauguré le 17 janvier 2008 une épicerie solidaire dans le quartier du Petit Colombes. Cette nouvelle structure sociale associe générosité envers les plus démunis et notions de responsabilité et de dignité humaine. Aujourd'hui, se déplacer à l'épicerie solidaire permet aux usagers d'avoir accès à une alimentation de bonne qualité à très bas prix (soit 10 % de leur valeur marchande) mais aussi d'être actifs et de recréer des liens sociaux. On y trouve un accompagnement social plus global avec pour objectif l'autonomisation des usagers (ateliers et conseils sur gérer la gestion d'un budget, les priorités d'achat ou la cuisine à moindre coût...).
- **Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)** : ce contrat constitue un outil de lutte contre les difficultés sociales (Cf. partie Politique de la Ville).
- **Démarche atelier santé ville** lancé en 2007

## 1.1.4 Analyse AFOM

Solidarité et santé	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Une bonne mixité sociale sur le territoire :</b> une Ville traditionnellement populaire qui voit aujourd'hui sa population évoluer tout en maintenant une certaine mixité inégalement répartie sur le territoire .</li><li>▪ <b>Une action partenariale efficace des acteurs sociaux du territoire :</b> le CCAS, les services sociaux du Conseil Général, la CAF et les services de l'Etat travaillent en étroite collaboration sur le territoire de la Ville.</li><li>▪ <b>Le Centre Municipal de Santé :</b> une offre de soins polyvalente et satisfaisante par rapport au réservoir de population.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Précarisation grandissante des populations déjà en difficulté :</b> Colombes abrite de nombreuses familles en logements sociaux dont certaines en difficulté importante. On constate depuis plusieurs années une précarisation de ces populations à travers la multiplication des travailleurs pauvres et un endettement croissant des ménages.</li><li>▪ <b>Connaissance en matière de handicap :</b> il est encore difficile pour les services de la Ville de connaître la population en situation de handicap et d'évaluer ses besoins réels.</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>L'importance du tissu associatif sur le territoire :</b> le territoire de Colombes abrite de nombreuses associations dynamiques, deux centres sociaux importants, une vie culturelle et sportive très riche... Cet aspect permet de garder un climat relativement serein au sein de la Ville.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>La paupérisation du centre ville :</b> les Services Sociaux de la Ville notent une paupérisation croissante des populations en centre ville.</li></ul>

### 1.1.5 Pistes d'actions

Préconisations du diagnostic	Programme de l'équipe municipale
<p><b>Handicap</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Renforcer les liens avec la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées,</li><li>➤ Mieux prendre en compte le handicap psychique.</li></ul> <p><b>Personnes âgées</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mieux prendre en charge les patients Alzheimer (plan national),</li><li>➤ Développer des services de transports adaptés.</li></ul> <p><b>Rôle des adultes</b></p> <p>Développer le rôle éducatif des adultes en adoptant une vision positive même de ce qui ne va pas. Eduquer à ce comportement dans les situations de la vie collective (rues transports..). développer la transmission de son savoir aux autres. (exemple de ce qui se fait déjà entre centres de loisirs et personnes âgées : jardinage, pétanque, jeux de cartes.. ;)</p> <p><b>Action sociale et développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Renforcer le travail en collaboration avec les bailleurs sociaux,</li><li>➤ Développer les partenariats avec les producteurs d'énergie sur les questions d'économies d'énergie et d'eau dans les logements sociaux (développer des opérations sur le modèle de l'action pilote déjà initiée),</li><li>➤ Renforcer la dimension environnementale dans les outils GUP et CUCS,</li><li>➤ Favoriser le montage d'opérations dans le cadre de l'axe 3 de l'appel à projet du CUCS : démarche d'éco-citoyenneté.</li><li>➤ Travailler avec les médecins pour partager la connaissance des problèmes des enfants et des jeunes dans les équipements scolaires et périscolaires. Identifier les thèmes d'intervention en sensibilisant la famille, les parents (obésité, sommeil, activité physique, hygiène en général) pour viser un mieux vivre, un mieux être.</li></ul>	<p><b>Handicap</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Rendre la Charte du Handicap exemplaire : multiplication des aides à l'autonomie, améliorer l'accès aux écoles, à l'emploi et à des logements adaptés.</li></ul> <p><b>Personnes âgées</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Création d'un Conseil Communal des anciens.</li><li>➤ Renforcer le maintien à domicile.</li><li>➤ Améliorer la visibilité du CLIC.</li><li>➤ Mise en place d'un service d'hébergement temporaire pour accueillir les personnes dépendantes.</li></ul> <p><b>Action sociale et développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Création de postes de travailleurs sociaux auprès des écoles.</li><li>➤ Création en partenariat avec les associations d'un centre d'accueil de jour pour les personnes en situation de précarité.</li><li>➤ Mises à disposition de locaux adaptés pour les Restos du Cœur.</li></ul> <p><b>Santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise en place (avec le concours d'AirParif ?) d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air,</li><li>➤ Lutte contre le bruit.</li><li>➤ Diffusion des produits biologiques à travers la restauration collective.</li><li>➤ Organisation de consultations gratuites une fois par an.</li><li>➤ Création d'un observatoire de la santé et d'un espace santé-jeunes.</li></ul>

